

Autres considérations

Pour en savoir davantage ...

Processus de planification

La planification détaillée vise à déterminer qui fera quoi, quand, où, comment et pourquoi, et à quel prix. Quand vous examinez les mesures à prendre, assurez-vous de penser aussi à la façon dont vous surveillerez le rendement.

Un bon plan comprend les éléments suivants :

- Un état de la situation actuelle.
- Des objectifs bien définis.
- L'utilisation des ressources disponibles
- Des détails concernant les tâches à effectuer. Qui en est responsable? Les priorités et l'échéancier.

Formation en leadership

Votre proposition peut être axée sur la formation des leaders dans votre région. On peut avoir besoin de leaders pour exécuter des programmes d'activités, mais également pour organiser des programmes d'activités physiques dans votre collectivité.

Les bons leaders contribuent à assurer un milieu positif pour tous. Que le leader soit un bénévole ou un employé, il doit avoir reçu une formation adéquate afin de pouvoir bien évaluer et utiliser l'équipement, et assurer la sécurité, le confort et le plaisir de tous ceux qui participent au processus de planification. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec *Conditionnement physique du Nouveau-Brunswick* au 1-888-790-1411 ou visitez leur site Web à www.fitnessnb.ca.

Voici deux exemples d'outils de formation des leaders.

Responsabilité et assurance

Il faut étudier la possibilité d'assurer une protection de la responsabilité personnelle pour les leaders et une couverture pour les participants. Par exemple, dans le cas des projets comprenant une participation active à des activités physiques réglementées comme des classes de conditionnement physique. Il peut également être nécessaire, le cas échéant, de souscrire une assurance pour les installations et les déplacements. Mais il peut ne pas être nécessaire de souscrire une assurance pour des projets comme certains défis communautaires comprenant une participation à des activités physiques non réglementées.

Risques de l'activité physique et formulaires de consentement

Pour les propositions offrant une programmation structurée aux participants (p. ex. : cours de conditionnement physique), il faudra établir une procédure d'inscription qui comprendra les éléments suivants :

- une demande de renseignements médicaux pertinents;
- la permission de participer pour tous ceux n'ayant pas l'âge de consentir;
- un avis des risques inhérents à l'intention du participant.

Exemple : **un questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique** est un test standardisé recommandé à tous ceux qui n'ont jamais fait d'activité physique ou qui prévoient devenir plus actifs.